

Réunion du Bureau du 18 mai 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 18 mai 2026 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 12 mai 2026

Présents : AUBERT Patrick ; BARDET Didier ; CHAVANT Philippe ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; MATIGOT Jean Roland ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; TERNAT Didier ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean Luc ; BOURDIER Sylvie ; DARDAILLON Bruno ; GAZONNAUD Jean Luc ; MONDON Thierry.

Secrétaire de séance : GASPARD Isabelle

BARBAIRE Jean Luc donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
GAZONNAUD Jean Luc donne pouvoir à MATIGOT Jean Roland
MONDON Thierry donne pouvoir à RIOT Philippe

Membres : 26

Présents : 15

Votants : 18

Délibération n°2026-045

Code nomenclature : 5.8 – Décision d'ester en justice

Objet : Autorisation d'ester en justice

Monsieur le Président indique qu'un usager du service assainissement non collectif (Monsieur CHOPINET Thierry – 23 BOUSSAC-BOURG) a déposé une requête au Tribunal Administratif de Limoges pour contester une astreinte pour non réalisation des travaux suite à l'achat d'un bien immobilier. Il propose d'être autorisé à agir en justice pour défendre les intérêts d'Evolis 23 y compris, si nécessaire, en recourant aux services d'un avocat.



Après délibération, le Bureau décide à l'unanimité :

- D'autoriser Monsieur Le Président à agir en justice pour défendre les intérêts d'Evolis 23 y compris en recourant, si nécessaire, aux services d'un avocat.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Publication le : **08 JUIN 2026**